

Calendrier synthétique des opérations du mouvement interacadémique des PEGC

Nature des Opérations	Dates
Saisie des demandes sur I-Prof (5 vœux possibles)	du jeudi 19 novembre 2009 au mardi 8 décembre 2009
Envoi par le rectorat de la confirmation de demande de l'agent dans son établissement scolaire	à partir du mardi 8 décembre 2009
Retour au rectorat des confirmations signées (et des dossiers papiers) accompagnées des pièces justificatives par le chef d'établissement	Mardi 19 janvier 2010
Date limite de transmission des dossiers par les recteurs des académies d'origine aux recteurs des académies d'accueil	Mardi 2 février 2010
Date limite de transmission à l'administration centrale (bureau DGRH B2-2) des tableaux recensant les capacités d'accueil	Vendredi 12 février 2010
Date limite de transmission à l'administration centrale (bureau DGRH B2-2) par les académies d'accueil, des listes de candidats dressées section par section et par ordre décroissant de barème.	Vendredi 12 février 2010
Groupe de travail interacadémique	Mercredi 17 mars 2010
Consultation des résultats	du Jeudi 18 mars 2010 au Vendredi 16 avril 2010
Transmission des résultats aux rectorats par liaison informatique (D-RESNAT)	Le lendemain de la tenue du groupe de travail

Fiche de renseignements pour le mouvement interacadémique des PEGC

Académie d'origine :

Académie demandée :

Section.....

NOM :	NOM de jeune fille :
Prénoms :	
Date de naissance :	Situation de famille :
Nom et Prénom du conjoint :	Lieu d'exercice du conjoint :
.....
Grade, discipline ou profession du conjoint :	Date d'installation :
.....	
Nombre d'enfants - de 20 ans au 01/09/2010	
Adresse personnelle :	Tél. :
.....	
Etablissement d'exercice :	

Calcul du barème <small>(cf. annexe I de la note de service)</small>	Décompte	Total
Situation familiale ou civile:		
- Rapprochement de conjoints	150,2 points	
- Enfants à charge	75 points/enfant	
- Années de séparation	50 points (1 an), 275 points (2 ans), 400 points (à partir de 3 ans)	
Mutation simultanée	80 points	
Ancienneté de service (échelon)		
- PEGC classe normale	7 points par échelon	
- PEGC hors classe	7 points par échelon + 49 points	
- PEGC de classe exceptionnelle	7 points par échelon + 77 points	
Ancienneté de poste	10 points par année + 25 points/4 ans dans le poste	
Voeu préférentiel	20 points par année à partir de la 2 ^{ème} année de formulation du vœu.	
Résidence de l'enfant	80 points	
A.P.V.	300 points/5-7 ans dans la même APV 400 points/8 ans et plus	

Joindre les pièces justificatives requises pour chaque situation

L'attribution des bonifications liées à la situation familiale est subordonnée à la production des pièces justificatives suivantes :

- photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant ;
- attestation du tribunal d'instance établissant l'engagement dans les liens d'un pacte civil de solidarité et obligatoirement :
 - . Pour les PACS établis avant le 1^{er} janvier 2009, l'avis d'imposition commune année 2008 ;
 - . Pour les PACS établis entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2009, une déclaration sur l'honneur d'engagement à se soumettre à l'obligation d'imposition commune signée par les deux partenaires ;
- attestation de la résidence professionnelle et de l'activité professionnelle du conjoint sauf si celui-ci est agent du Ministère de l'Education nationale. En cas de chômage, il convient de fournir une attestation récente d'inscription à Pôle Emploi et de joindre une attestation de la dernière activité professionnelle, ces deux éléments servant à déterminer la résidence professionnelle du conjoint ;
- pour les contrats d'apprentissage, joindre une copie du contrat précisant la date d'entrée en vigueur de celui-ci et sa durée ;
- pour le rapprochement de la résidence de l'enfant, en plus de la photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant certifiés conformes, joindre, le cas échéant, pour les personnes divorcées ou en instance de divorce, la décision de justice confiant la garde de l'enfant ;
- certificat de grossesse.

Avez-vous constitué un dossier pour handicap ? oui non

Date :	Signature du postulant :
--------	--------------------------

Cadre réservé à l'académie d'origine Observations éventuelles du recteur	Date :
---	--------